

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTÉ, DE L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE (CGSASH)

RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N° 026 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N° 2021- 018/
PRES DU 1^{ER} OCTOBRE 2021 PORTANT
AUTORISATION DE RATIFICATION DES ACCORDS
DE CREDIT N° 6919-BF ET TF0B5740 ET DE DON N°
TF0B5738 ET N° TF0B5740, SIGNES LE 14 JUILLET
2021 A OUAGADOUGOU, ENTRE LE BURKINA
FASO ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE
DEVELOPPEMENT (IDA), POUR LE FINANCEMENT
DU PROJET DE DEPLOIEMENT DU SOLAIRE A
LARGE ECHELLE ET ELECTRIFICATION RURALE
(SOLEER).**

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par les députés **Souleymane OUEDRAOGO** et **Bassibiri Denis TAPSOBA**, rapporteurs.

Juin 2022

L'an deux mil vingt-deux et le samedi 11 juin de 17 heures 20 minutes à 17 heures 50 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), s'est réunie en séance de travail sous la présidence de la députée Edwige Ninon YAMEOGO/SANKARA, Présidente de ladite commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2021- 018/PRES du 1^{er} octobre 2021 portant autorisation de ratification des accords de crédit n° 6919-BF et de TF0B5740 et de don n° TF0B5738 et de n° TF0B5740, signés le 14 juillet 2021 à Ouagadougou, entre le Burkina Faso et l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement du Projet de déploiement du Solaire à Large Echelle et Electrification Rurale (SOLEER).

Auparavant, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), saisie pour avis a désigné les députés Souleymane OUEDRAOGO et Bassibiri Denis TAPSOBA pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces séances se sont déroulées le jeudi 09 juin et le samedi 11 juin 2022 sous la présidence du député Yves KAFANDO, Président de ladite Commission.

L'ordre du jour des travaux de la Commission a porté sur les points suivants :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte-rendu en deux points :

- audition du gouvernement,
- débat général.

I.1- Audition du gouvernement

Le Gouvernement était représenté par madame Maminata TRAORE/COULIBALY, ministre de l'Environnement, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement, assistée de ses collaborateurs et des représentants du ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs du projet de loi autour des points suivants :

- introduction ;
- objectifs de développement, bénéficiaires et zones d'intervention du projet ;
- description technique du projet ;
- montant et conditions du financement ;
- conclusion.

Les informations relatives à ces différents points sont contenues dans le rapport de la Commission saisie au fond.

I.2- Débat général

Au terme de l'exposé des motifs du ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations, à travers des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Parmi ces préoccupations, celles de la CGSASH ont concerné les points suivants :

- le mécanisme pour faciliter l'accès des ménages vulnérables aux prestations ;
- la prise en compte au niveau rural des écoles et des formations sanitaires ;
- le niveau d'exécution actuel du projet.

Les différentes réponses à ces préoccupations figurent dans le rapport de la COMFIB.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH).

La Commission estime que le financement du Projet de déploiement du Solaire à Large Echelle et Electrification Rurale, peut contribuer à l'accroissement de l'accès aux services d'électricité dans certaines zones rurales et à la mise à disposition de l'énergie solaire par la mobilisation des financements privés au Burkina Faso.

Elle émet le souhait que le financement du Projet permette au Gouvernement :

- de mobiliser les investisseurs privés pour le développement et l'exploitation de mini-réseaux verts et hybrides afin de fournir des services d'électricité là où l'extension du réseau national n'est pas économiquement réalisable ;
- d'accroître l'accès aux services d'électricité modernes et fiables dans des zones rurales sélectionnées ;
- de réduire le coût de la consommation d'électricité grâce à l'énergie solaire.

Par conséquent, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 11 juin 2022

La Présidente

Edwige Ninon YAMEOGO/SANKARA

Les Rapporteurs

Souleymane OUEDRAOGO

Bassibiri Denis TAPSOBA

LISTE DES DEPUTES PRESENTS

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	YAMEOGO/SANKARA Edwige Ninon	Présidente
2.	OUEDRAOGO P/ Sosthène	Vice-président
3.	YELKOUNY O. Hermann	1 ^{er} secrétaire
4.	BAZIE Jean Hubert	Membre
5.	COULDIATI S. Prosper	Membre
6.	KONSEIBO/TIENDREBEOGO F. M. Pélagie	Membre
7.	OUEDRAOGO Edmond	Membre
8.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
9.	TAPSOBA Adélaïde Léontine	Membre
10.	ZAONGO Ratoussamba	Membre
11.	KOUANDA Saïdou	Député CAGIDH

LISTE DU DEPUTE ABSENT

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	LOURE Arouna	Membre

LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	KANKOUAN Karidia	2 ^e secrétaire
2.	DAMIEN/YOUL Ini Inkouraba	Membre
3.	TAPSOBA Bassibiri Denis	Membre

LISTE DU PERSONNEL DE LA CGSASH

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	ZERBO Jean Gabriel	Coordonnateur Panel Haut niveau
2.	DIRA Yacouba	Administrateur parlementaire
3.	KERE/NIKIEMA BIBATA	Administrateur parlementaire
4.	BADINI/DIAKITE Mariame	Administrateur parlementaire
5.	OUEDRAOGO T. Nestor	Secrétaire d'adm. parlementaire